



RAPPORT MORAL 2018 ET PERSPECTIVES 2019

Il me revient cette année de vous présenter le rapport moral de la Mission Locale Ouest Eure. En effet le départ de Mme Haki de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle nous a amené, selon nos statuts, à procéder à de nouvelles élections validées par une Assemblée Générale mixte le 8 février 2019. Le bureau également remanié, s'inscrit toutefois dans la continuité en souhaitant poursuivre les travaux engagés dans différents domaines :

- Concernant les lieux d'accueil des jeunes :

Nous avons emménagé le nouveau site de Pont-Audemer au 9, rue des Papetiers le 04 novembre 2018. Avec une superficie accrue, nous pouvons non seulement réunir plusieurs collectifs de jeunes en simultané mais aussi faire venir davantage et plus souvent des partenaires : organismes de formation, de santé, agences intérimaires, armées, etc...

Le projet de déménagement de Bernay, à propos duquel nous voterons une délibération tout à l'heure, suit également son cours. Dépendant du calendrier du département, le déménagement ne devrait finalement se faire qu'en 2020.

Grâce à la collaboration des municipalités concernées, nous avons pu bénéficier de mises à disposition des moyens logistiques nécessaires à la mise en œuvre de la Garantie Jeunes sur Brionne dès juin 2018. De la même manière, les choses ont pu se mettre en place au début de l'année 2019 à Bourg-Achard. Cela a permis d'étendre ce dispositif d'accompagnement à 241 nouveaux entrants en 2018 sur un objectif de 235. Nous travaillons actuellement pour une mise en œuvre sur Beuzeville dans la perspective d'accroître encore les entrées.

- Les travaux sur la communication et la transition numérique se sont également poursuivis avec la mise en service de notre nouveau site internet et de l'application pour

téléphone portable en février 2018. De nouvelles fonctionnalités pour de nouveaux services sont prévues en 2019 telle que les pré-inscriptions et prises de rendez-vous en ligne.

Par ailleurs la transformation des sites d'accueil de Bernay et Pont-Audemer ont débuté en 2018 avec l'acquisition de grands écrans tactiles. De nouveaux agencements matériels doivent suivre afin de rendre ces lieux plus accueillants ; davantage dans l'esprit d'espaces de co-working avec des animations régulièrement proposées, alliant services et détente.

Cette année encore, la Mission Locale enregistre une baisse des nouveaux accueils et des jeunes accompagnés. Certes cela s'explique en partie par une baisse du chômage des jeunes sur notre territoire où la reprise s'est fait plus tardivement ressentir que sur d'autres zones d'emploi. Une fois « captés » et accompagnés, les jeunes bénéficient d'une offre de services qui s'est encore diversifiée cette année, notamment au travers de manifestations culturelles (théâtre, échange franco-allemand, etc...). Tout cela contribue à atteindre un taux d'entrée en situation des jeunes plutôt encourageant et je remercie le travail de l'équipe de la Mission Locale réalisé à ce niveau.

Toutefois l'enjeu aujourd'hui est aussi d'aller rechercher tous les autres jeunes qui sont dans un usage très aléatoire des services publics et qui pour autant demeurent dans des situations précaires. Moduler l'accueil et l'accompagnement en fonction de la distance constatée à nos services, développer toutes les démarches dans les registres du « aller vers », « de la Mission Locale hors les murs » aussi bien physiquement, que virtuellement, promouvoir des approches inclusives auprès des jeunes telle que par exemple la mise œuvre d'un labo-communication en 2019. Tous ces efforts d'adaptation sont nécessaires de la part des professionnels afin de rester en phase avec cette jeunesse qui a probablement besoin de paliers intermédiaires avant de rentrer dans des cadres plus formalisés, que sont les milieux professionnels. Pour se faire, nous avons aussi besoin d'emporter l'adhésion des partenaires sociaux, culturels, économiques afin qu'ils nous reçoivent, identifient, échangent sur ces diverses situations de jeunes.

Cette capacité à (re)mobiliser les jeunes sur des parcours professionnalisants sera d'ailleurs évalué dans notre nouveau cadre de performance établi aussi bien par l'Etat que par la Région dès 2019. Ils ont respectivement indexé 15 % de leur subvention aux résultats d'un côté et 20 % de l'autre. Plus que jamais, la santé financière de l'outil Mission Locale sera directement liée à ces résultats.

Aussi, je compte sur tous les acteurs de notre territoire de l'ouest de l'Eure et les en remercie à l'avance pour qu'ils s'investissent chacun à sa mesure, dans ce projet de réponse spécifique et adaptée porté par la Mission Locale au bénéfice des jeunes.

Frédéric DELAMARE
Président
Mission locale Ouest Eure